



1. De l'affiliation

1. Le seul fait de pénétrer dans nos installations implique l'acceptation du présent règlement et son application sans dérogation.

En cas de non-respect du règlement, la direction interdira l'accès au cercle sans préavis ni indemnisation de quelque ordre que ce soit.

2. Toute personne voulant participer aux activités de l'écurie, en ce y compris soin des chevaux, groom aux concours, etc... devra être en ordre de licence auprès de la LEWB (minimum la L01).

Le paiement de la licence ne fera jamais l'objet de la délivrance d'une attestation de la part de Pony Company mais une carte de membre sera délivrée par la LEWB après paiement.

L'adhésion est subordonnée au paiement de la cotisation annuelle.

Le tarif 2019 est de 20€ Une attestation est délivrée et peut faire l'objet d'un remboursement auprès de certaines mutuelles.

Un règlement d'ordre intérieur pour les chevaux en pension et demi-pension fait l'objet d'un document spécifique.

Les paiements pour les participations aux stages et concours se font dans les délais donnés, sous peine de ne pas pouvoir participer à l'activité :

Pour les concours : le paiement se fait au plus tard le lundi qui précède le concours (date limite d'inscription sur Equibel). Veuillez prévoir le paiement lors du passage aux écuries (samedi par ex.).

Pour les stages : paiement d'un acompte, équivalent à la moitié du total du stage, lors de la réservation sur le compte bancaire de la SPRL Derenne BE37 0682 1720 2528 (communication : nom de l'enfant et période du stage souhaité). Le solde est à payer au plus tard 2 semaines avant le début du stage également sur le même compte en banque avec la même communication.

Lors de la 1ère affiliation, une fiche signalétique devra être complétée, les spécificités médicales doivent être signalées en toute confidentialité afin de nous permettre de réagir efficacement en cas de besoin.

2. Des Cours

3. Les cours collectifs sont dispensés selon une grille horaire que nous essayons de respecter scrupuleusement.

Afin d'y parvenir les modalités pratiques suivantes devront être respectées :

- Les inscriptions au cours sont à effectuer préalablement ;
Lors de votre cours, vous avez la possibilité de vous inscrire pour votre prochaine reprise. Un agenda se trouve à votre disposition dans l'écurie des poneys. Une autre façon de réserver est d'envoyer un sms au numéro 0472/778.112 et ce au plus tard la veille de la leçon avant 20h ;
- Dès que le nombre de participants est atteint nous devons refuser les demandes et ce par soucis d'optimisation de nos leçons.
- D'autre part, toute leçon réservée et non décommandée la veille avant 20 h sera portée en compte.
Aucune dérogation ne sera prise en compte.
- Les cours privés sont possibles sur rendez-vous. Le paiement de la leçon se fera impérativement lors de la réservation. En cas de désistement – selon les modalités ci-dessus – le montant versé sera reporté mais non remboursé.

3. Du matériel et de la tenue

4. Pour participer à sa reprise le cavalier devra être vêtu d'une tenue adaptée qu'elle soit spécifique à la pratique de l'équitation ou non.

Le port de la bombe est obligatoire. Nous mettons des casques à la disposition des cavaliers ainsi que tout le matériel nécessaire au pansage, les tapis de selle, les cravaches...

Il est demandé de ne pas apporter de matériel et ce par mesure d'hygiène.

Pour participer aux cours d'obstacle le port du gilet de sécurité est requis.

Pour le moment nous ne sommes pas en mesure de fournir cette pièce d'équipement.

5. La présence du cavalier à l'écurie est requise au minimum 1/2 heure à l'avance pour les cours confirmés, semi confirmés et obstacle ;

Pour les autres, être ponctuel, équipé et prêt à monter afin d'être à l'heure à l'entrée de piste : poney et cavalier équipés et prêts au travail.

Après le cours il est demandé de s'occuper de la remise aux boxes et des soins éventuels de votre monture.

4. De la convivialité

6. Notre Ecurie se veut une équipe formée dans l'esprit de camaraderie et d'entraide

Bien que nous sommes conscients qu'il est fort difficile de s'entendre avec tout le monde nous sommes soucieux que chacun puisse se sentir bien au sein du groupe et ainsi évoluer de manière optimale en fonction des buts qu'il s'est fixé.

7. Certaines photos ou vidéos prises par les responsables de Pony Company peuvent être publiées sur le site et la page Facebook du centre équestre en vue de faire la promotion de l'activité. En vertu de la législation sur le droit à l'image merci de nous notifier par écrit votre refus de voir votre enfant figurer dans nos publications.

En ce qui concerne les images prises par les enfants, un groupe privé Pony Company est créé sur Facebook afin de les partager. Tout usage frauduleux ou abusif de ces images sera directement sanctionné. N'oublions pas que chacun a un droit à l'image et que personne n'est obligé d'apparaître sur une photo ou vidéo.

8. L'entente cordiale entre les membres est une valeur que nous défendons. Aucun commentaire désobligeant de quelque ordre que ce soit ne sera toléré. En cas de manquement majeur à cette règle la direction se réserve le droit de prendre une sanction qu'elle jugera opportun pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive du centre équestre.

9. En dehors des messages urgents, l'utilisation des smartphones, GSM, sont à éviter.

10. Pony Company n'est en rien responsable pour toutes activités extérieures organisées par l'un de ses membres impliquant d'autres membres.

5. De la sécurité des plus petits

11. Avant de déposer un enfant en bas âge merci de vous assurer que celui est pris en charge par notre équipe. Merci de ne pas laisser les petits jouer sans surveillance dans nos installations.

Outre que cela représente un réel danger pour eux, les cris, la course et les chevaux ne font pas bon ménage. Il va de soi, qu'il est interdit de prendre les installations ainsi que le matériel qui s'y trouve pour une plaine de jeux.

Pour rappel : les enfants ne fréquentent que l'écurie poneys sauf dérogation expresse de la direction.

Vous nous confiez votre enfant et nous voulons que cela se passe dans les meilleures conditions, dès lors nous vous confirmons que nous ne laisserons pas votre enfant quitter nos installations avec une tierce personne si vous ne nous avez pas prévenu même si l'enfant connaît ladite personne

De même il n'est pas souhaitable que les enfants (même les ados) quittent les installations seuls après les cours et certainement pas lorsqu'il fait nuit.

Une solution peut toujours être trouvée soit en raccompagnant l'enfant soit en le laissant plus longtemps sous notre responsabilité.

6. Des interdits

12. Il est strictement interdit de descendre le chemin en voiture, de se garer en contre-sens et de se garer devant les entrées (garage et chemin).

Conclusions

13. Notre écurie est une structure familiale, la pratique d'un sport est d'abord un loisir et doit procurer du plaisir. En cas de question, problème, même anodin, merci d'en avertir la direction afin que nous puissions ensemble trouver une solution, ceci afin de ne jamais arriver à une mesure extrême. Les problèmes se règlent entre personnes et non par réseaux sociaux interposés.

14. « ici le cheval est Roi » n'est pas une formule merci de prendre connaissance de la prière du cheval ci-dessous et d'en faire le fil conducteur de votre relation avec les chevaux

La prière du cheval.

Je te soumets, maître, ma prière :
Je voudrais être ton compagnon honnête, Plutôt
que ta noble conquête.
Apprend à me parler,
Je te comprendrai sans me tromper.
Veille à m'utiliser de façon raisonnable Pour
que, de te servir longtemps, je sois capable.
Que ta main soit légère car ma bouche est sensible ;
Tirer n'est pas guider ; c'est une action nuisible.
Lorsque je te résiste au lieu de t'obéir, Tâche
d'en trouver la cause avant de me punir.
Aie confiance en moi autant qu'il le faut, Ma
loyauté ne te fera pas défaut.
Lorsque je suis mouillé de plus et de sueur, D'un bon
bouchon de paille, frotte-moi avec ardeur. Nourris-moi
d'aliments variés et abondants ; Je te servirai mieux si
je suis bien portant.
Fais-moi boire souvent, c'est une nécessité ;
Mon supplice est trop grand quand je suis altéré.
Nettoie souvent mes pieds,
Garde-les sains et nets dans un aplomb constant.
Panse-moi chaque jour, est-ce trop te demander ?
Laisse longue ma queue pour qu'elle puisse me servir A
fouetter les mouches et à les faire partir.
Lorsque je suis malade, empresse-toi de quérir Un
bon traitement qui saura me guérir.
Traite-moi en tout temps comme un bon compagnon
En me soignant comme un frère,
N'oubliant jamais que le cheval Est
plus de la moitié du cavalier Et je te
donnerai toutes les satisfactions.
Enfin quand la vieillesse me rendra inutile,
Ne me condamne pas à mourir des privations
Et de douleur sous la fêrûle d'un homme cruel, Mais
laisse-moi mourir de vieillesse.